

Objekttyp: **Miscellaneous**

Zeitschrift: **Bulletin technique de la Suisse romande**

Band (Jahr): **68 (1942)**

Heft 2

PDF erstellt am: **25.09.2024**

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern. Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

BULLETIN TECHNIQUE

DE LA SUISSE ROMANDE

ABONNEMENTS :
 Suisse : 1 an, 13.50 francs
 Etranger : 16 francs
 Pour sociétaires :
 Suisse : 1 an, 11 francs
 Etranger : 13.50 francs
 —
 Prix du numéro :
 75 centimes.
 —
 Pour les abonnements
 s'adresser à la librairie
 F. Rouge & C^{ie}, à Lausanne.

Paraissant tous les 15 jours

Organe de la Société suisse des ingénieurs et des architectes, des Sociétés vaudoise et genevoise des ingénieurs et des architectes, de l'Association des anciens élèves de l'Ecole d'ingénieurs de l'Université de Lausanne et des Groupes romands des anciens élèves de l'Ecole polytechnique fédérale.

COMITÉ DE PATRONAGE. — Président : R. NEESER, ingénieur, à Genève ; Vice-président : M. IMER, à Genève ; secrétaire : J. CALAME, ingénieur, à Genève. Membres : *Fribourg* : MM. L. HERTLING, architecte ; A. ROSSIER, ingénieur ; *Vaud* : MM. F. CHENAUX, ingénieur ; E. ELSKES, ingénieur ; EPITAUX, architecte ; E. JOST, architecte ; A. PARIS, ingénieur ; CH. THÉVENAZ, architecte ; *Genève* : MM. L. ARCHINARD, ingénieur ; E. ODIER, architecte ; CH. WEIBEL, architecte ; *Neuchâtel* : MM. J. BÉGUIN, architecte ; R. GUYE, ingénieur ; A. MÉAN, ingénieur ; *Valais* : M. J. DUBUIS, ingénieur ; A. DE KALBERMATTEN, architecte.

RÉDACTION : D. BONNARD, ingénieur, Case postale Chauderon 475, LAUSANNE.

Publicité :
TARIF DES ANNONCES

Le millimètre
 (larg. 47 mm.) 20 cts.
 Tarif spécial pour fractions
 de pages.

Rabais pour annonces
 répétées.



ANNONCES-SUISSES S.A.
 5, Rue Centrale,
 LAUSANNE
 & Succursales.

CONSEIL D'ADMINISTRATION DE LA SOCIÉTÉ ANONYME DU BULLETIN TECHNIQUE
 A. STUCKY, ingénieur, président ; M. BRIDEL ; G. EPITAUX, architecte ; M. IMER.

SOMMAIRE : *Projet de construction de logements pour ouvriers agricoles*, par MARC PICCARD, architecte, à Lausanne. — *Société suisse des ingénieurs et des architectes : Procès-verbal de l'assemblée des délégués du 18 octobre 1941.* — *NÉCROLOGIE : Albert Filliol, ingénieur.* — **BIBLIOGRAPHIE.** — **ERRATUM** — **SERVICE DE PLACEMENT.**

Projet de construction de logements pour ouvriers agricoles

par MARC PICCARD, architecte, à Lausanne¹.

Chapitre I.

Généralités.

Le problème n'est pas, empiriquement, de le dire, un problème d'architecture, mais un problème mathématique où les questions d'ordre pratique et économique jouent un rôle bien plus important que les questions d'ordre esthétique.

Dans le présent exposé, nous nous proposons d'élaborer un type de logement dont le rapport entre la surface et le volume soit favorable. En effet, c'est là, à notre avis, la solution du problème ; c'est pourquoi ce sera le point de départ de notre étude. Pour étayer cette opinion, nous donnons ci-après quelques exemples de cas théoriques extrêmes.

Prémisse : une maisonnette aurait un volume d'environ 190 m³. Admettons, pour simplifier le problème théorique, une toiture plate. Ce volume de 190 m³ peut correspondre à différentes formes géométriques variant entre le prisme et le cube.

1^{er} exemple. Les locaux de la maison sont disposés sur

un seul étage. La hauteur d'étage est de 2,40 m. La surface du plan sera donc de $\frac{190}{2,40} = 79 \text{ m}^2$. La forme du plan peut varier elle aussi entre le rectangle et le carré. Examinons deux variantes quant à la forme du plan.

a) Figure 1, plan de 3,05 m × 26 m = 79 m², ce qui bien entendu n'est que théorique.

b) Figure 2, plan de 8,90 m × 8,90 m = 79 m².

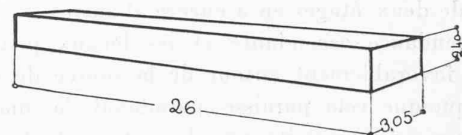


Fig. 1.

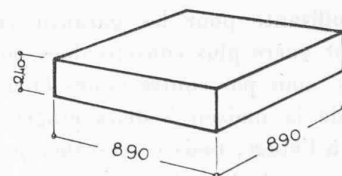


Fig. 2.

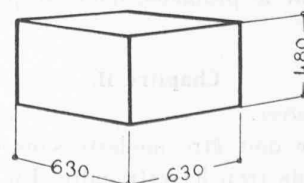


Fig. 3.

¹ Il s'agit ici des éléments principaux d'une note présentée par M. Piccard aux membres de la *Commission consultative relative au problème de la construction de logements pour ouvriers agricoles*. Cette dernière, présidée par M. H. Blanc, secrétaire de la Chambre vaudoise d'agriculture, a remis son rapport au Conseil d'Etat vaudois, en décembre 1941. En faisant en outre partie : MM. Abrezol, A. Besson, P. Braissant, R. Brocard, Curchod, E. Dumas, A. Gachet, J. Grin, F. Crivaz, Payot, A. Pilet, Reymond, J. Rubattel et A. Schwarz. (N. de la Réd.).